

« L'imaginaire inclusif doit s'enraciner dans le réel. »

Président du Conseil de Recherche et Prospective de l'Uniopss, Robert Lafore a dirigé un ouvrage collectif sur l'inclusion publié par l'Union à l'occasion de son Congrès. Il revient sur le sens de la société inclusive et sa confrontation avec la réalité de notre organisation sociale.

Union Sociale: À l'occasion du Congrès de l'Uniopss, le Conseil de Recherche et Prospective publie un ouvrage sur l'inclusion et la société inclusive. Pourquoi cette démarche ?

Robert Lafore: Pour s'engager dans cet ouvrage, nous sommes partis d'un constat: cet objectif de société inclusive et d'inclusion s'est peu à peu imposé dans l'action sociale. Si celui-ci a véritablement émergé dans les années 2000, et s'est inscrit dans la Charte de l'ONU sur les droits des personnes handicapées ou encore dans la loi de février 2005, il interroge avec force l'action sociale dans la décennie 2010. Le Conseil a donc voulu mieux appréhender le sens de ces notions, société inclusive et inclusion, très présentes dans les discours, mais dont les contours ainsi que les conséquences pratiques ne sont pas toujours bien déterminés. Il s'est agi de comprendre comment ce bel objectif, qui fait aujourd'hui consensus, se décline déjà et pourrait se déployer davantage dans le quotidien des acteurs des solidarités. Dans cette optique, nous nous sommes appuyés sur de nombreuses contributions extérieures qui ont beaucoup enrichi les travaux du Conseil.

US: Faut-il faire une différence entre société inclusive et inclusion ?

RL: Ces deux notions peuvent se penser comme les deux pôles extrêmes d'une ligne sur laquelle leur mise en pratique va probablement se stabiliser dans l'avenir, avec d'ailleurs des différences selon les sous-secteurs de l'action sociale en cause. À un pôle, la « société inclusive » est une forme d'idéal, un imaginaire, dans laquelle la société serait parfaitement accueillante à toutes les différences, les « besoins » de chacun seraient intégralement pris en compte, les différenciations sociales seraient tout à la fois reconnues mais neutralisées dans leurs effets. Au pôle opposé,

« l'inclusion » qui peut se comprendre comme un ensemble de services d'appui et de compensation pour adapter chacun à un fonctionnement social nécessairement plus compétitif puisque l'individu y est promu comme valeur première, le paradoxe étant que plus on veut autonomiser chacun, plus il faut développer des soutiens individualisés. On pourrait les caractériser en disant que la société inclusive promeut une vision « sociétale », un idéal de société totalement ouverte et sans barrières et que l'inclusion renvoie à une logique « sociale » poussant plutôt au développement de dispositifs et services dédiés. Je pense que dans la réalité surviendront des montages se situant dans un entre-deux, à savoir supposant une ouverture plus grande des institutions de droit commun (école, entreprise, habitat, collectifs divers...) mais sans pouvoir se passer de services spécialisés et de dispositifs réparateurs. Car les différenciations et la segmentation sociale ainsi que les logiques de distinction et de hiérarchisation, donc de compétition, ne vont évidemment pas disparaître puisqu'ils sont constitutifs des identités des individus et des groupes.

US: Cet ouvrage entend parler aux acteurs de terrain. Dans cette optique, quels sont les buts de cet ouvrage ?

RL: L'objectif du Conseil de Recherche et Prospective n'est pas de faire en sorte que des universitaires partagent leurs visions académiques, mais bien qu'un dialogue puisse s'instaurer entre les acteurs de terrain et le monde de la recherche. C'est le but de cet ouvrage, qui à la fois met en valeur des initiatives concrètes menées par les acteurs de la solidarité pour favoriser l'inclusion des personnes qu'ils accompagnent, mais qui se présente aussi comme une ressource pour que les associations puissent à la fois penser et mettre en œuvre l'inclusion.



© Françoise Stjepovic

US: Les associations sont à l'œuvre pour favoriser l'inclusion des personnes qu'elles accompagnent. Leurs pratiques ont-elles évolué ces dernières années et quels sont encore les défis à relever?

RL: La prise de conscience des associations sur le sujet ne vient pas de nulle part. Elle est l'ombre portée d'une transformation culturelle considérable: une demande des individus à être considérés et entendus, mais également des professionnels qui sont en attente d'une prise en compte différente. Tout cela impacte l'action sociale qui doit elle aussi s'y convertir. De nombreuses évolutions et expériences sont en cours: plateformes de services, accompagnement individualisé, parcours, ouverture vers l'éducation, la formation, le logement... Ce que l'on nomme « régulation » ou « gouvernance » sont des symptômes de profondes évolutions dans les montages collectifs. Tout cela n'est pas encore stabilisé. Nous vivons une phase instituante.

US: À quel point les institutions doivent-elles se transformer pour être au rendez-vous de la société inclusive?

RL: L'institution est ce qui structure une société. Elle est un cadre dans lequel les individus se construisent et agissent, mais elle suppose que les individus soient en mesure de lui apporter leur énergie. Cette dialectique, jamais parfaitement équilibrée, explique pourquoi les institutions s'adaptent, changent et parfois meurent. Nous sommes dans un moment de changement où, les usagers, les professionnels, les bénévoles, l'environnement se recomposent selon de nouvelles logiques. Les institutions sociales et médico-sociales ne peuvent s'en extraire. ●

Propos recueillis par Antoine Janbon

US: L'objectif de société inclusive est une sorte d'idéal, mais se heurte à une certaine réalité. Quels sont les principaux obstacles en cours?

RL: Nous pouvons identifier deux séries d'obstacles. Tout d'abord, l'inclusion ne peut ignorer que les diverses institutions au travers desquelles nous agissons collectivement et qui nous fournissent un cadre pour nous construire sont diverses, ont des finalités différentes et que, pour beaucoup d'entre elles, inclure notamment des personnes en difficulté n'est pas leur finalité. L'école, l'association de quartier, le parti politique ou encore l'entreprise ne sont pas, à cet égard, dans des situations semblables. Il convient donc de penser l'inclusion et la société inclusive avec réalisme, sans nier les inévitables différenciations qui naissent du fait que les institutions requièrent plus ou moins fortement des aptitudes, imposent des contraintes variables et nécessairement discriminantes.

L'imaginaire inclusif doit s'enraciner dans le réel. Certes, toutes les structures peuvent s'ouvrir davantage aux différences, mais certainement pas à n'importe quel prix. Ensuite, nous vivons dans un héritage où, sur le fondement d'une égalité en droit finalement de champ assez limité, de profondes différenciations ont marqué nos sociétés, avec des segmentations corporatistes, partisanes et idéologiques, sociales, fortes. Nous sommes tous très attachés à des logiques statutaires fortement différenciées parce qu'elles sont consubstantielles à notre identité. L'inclusion ne peut ignorer ces données. Une société est nécessairement différenciée et elle doit pourtant être unie. L'inclusion n'est que le nom donné aujourd'hui à cette nécessité anthropologique.

Associations : les défis de l'inclusion

Cette nouvelle publication explore la notion d'inclusion sous ses multiples facettes et enjeux. Fruit des travaux du Conseil de Recherche et Prospective de l'Uniopss, elle vise à susciter la réflexion dans une société où se cherche la bonne articulation entre l'individu et ses particularités d'une part et de l'autre, la cohésion de la collectivité. Cet ouvrage a été réalisé avec le soutien de Banque Populaire, un partenaire engagé sur ces sujets. ●

Pour plus d'informations: *Associations: les défis de l'inclusion*, un ouvrage collectif édité par l'Uniopss.

